

Parc national de Port Cros

Objectif 5.II Éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel des coeurs

La proportion de visiteurs se rendant dans les espaces d'accueil et d'information reste très faible au regard du niveau de fréquentation des îles (moins de 5 % pour Porquerolles et environ 20 % pour Port-Cros). Par ailleurs, si les visiteurs déclarent savoir qu'ils arrivent dans un espace protégé à leur arrivée sur les îles (62% sur Port-Cros et 43% sur Porquerolles), ils sont peu informés de la fragilité de ces territoires et des précautions à prendre pour les découvrir.

Il s'agit donc en partenariat avec les acteurs éducatifs publics et privés des îles et du littoral, voire en impliquant les citoyens eux-mêmes, de démultiplier les relais d'information et de sensibilisation, de développer de nouveaux supports et vecteurs d'information, de favoriser l'engagement aux côtés du Parc pour la préservation du patrimoine des îles.

Au-delà du respect des recommandations et de la promotion de comportements respectueux sur les îles, l'enjeu de cette démarche, est de mettre à profit le séjour des visiteurs sur les îles, pour qu'ils adoptent plus généralement ces comportements dans leur vie quotidienne.

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>5.II.1 Poursuivre les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation en matière d'environnement et de développement durable.</p> <p>Cette mesure vise aussi bien les habitants que les visiteurs. La mise en oeuvre de cette mesure porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation d'actions collectives de sensibilisation et de communication pour susciter l'engagement vers un comportement écoresponsable sur les îles ; - améliorer la diffusion des messages de sensibilisation sur la préservation des patrimoines, des espèces et des habitats naturels en 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication et de sensibilisation avec la commune d'Hyères et les autres partenaires • Conseil/Appui techniques aux porteurs de projet pour mettre en oeuvre des actions écoresponsables • Partage d'expérience • Renforcement de la mission de sensibilisation des gardes moniteurs • Amélioration de la signalétique et de l'attractivité des maisons de parc • Constitution d'un réseau de relais d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication et de sensibilisation avec le PNPC • Diffusion des bonnes pratiques • Relais d'information institutionnelle • Mutualisation d'espaces d'accueil existants (capitainerie et embarcadères, OT, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • Compagnies maritimes • Offices de tourisme • Associations • Gestionnaires de port, PTP • CDP, plongeurs, loueurs de vélo et bateaux, guides et accompagnateurs, hébergeurs, • Syndicats professionnels et fédérations sportives • ADEME, agence de l'eau,

Parc national de Port Cros

particulier.	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et diffusion de supports et de contenus pour affichage, communication web et multimédias • Organisation de sessions <p>d'information pour les personnes relais</p>		<p>CCIV</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitants, propriétaires
5.II.2 Coeur et AOA île: Renforcer les partenariats avec les acteurs éducatifs investis sur les îles, pour favoriser l'accueil des publics et diversifier l'offre pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Soutien de la démarche : Information des établissements scolaires et gestion des inscriptions en relation avec les acteurs éducatifs • Mise à disposition d'animateurs pour la mise en oeuvre des programmes d'éducation artistique et culturels en coeurs de Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la démarche : Information des établissements scolaires et gestion des inscriptions en relation avec les acteurs éducatifs • Mise à disposition d'animateurs pour la mise en oeuvre des programmes d'éducation artistique et culturels en coeurs de Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations, collectifs et réseaux EEDD • Associations et établissements accueillant du public sur les îles • Guides accompagnateurs • Centres de loisirs et de vacances
5.II.3 Coeur et AOA île: Multiplier et diversifier les interventions de sensibilisation et les supports pédagogiques en particulier les outils numériques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un centre ressource virtuel sur le site du parc • Valorisation et diffusion des outils de sensibilisation existants auprès des réseaux structurants du territoire • Proposition de nouveaux outils de découverte 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au Comité de sélection • Relais d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs et réseaux EEDD • Centre de loisirs et de vacances • Artistes • Acteurs socio-économiques • Intercommunalités • CG83, • CR PACA
5.II.4 Développer l'implication des citoyens via les réseaux	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> • Information des citoyens, coordination des inscriptions et des 	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens

Parc national de Port Cros

de volontaires et les opérations de bénévolat pour la préservation des patrimoines.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en réseau des différents acteurs• Production d'un calendrier annuel d'activités et de chantiers bénévoles• Définition d'un cadre de recrutement des volontaires et bénévoles• Encadrement et suivi des chantiers et missions	calendriers <ul style="list-style-type: none">• Participation à la prise en charge des frais de transports• Valorisation des actions	<ul style="list-style-type: none">• Associations• Scientifiques• ONG• Acteurs socioéconomiques• Structures d'enseignement, de formation, d'insertion et d'éducation
--	--	---	---

Mesures de l'AOA dont l'application dans les coeurs concourt à l'atteinte de cet objectif :

Mesure 5.7.1 Coeur et AOA île Faire des habitants des îles des « ambassadeurs » du parc.

Mesure 5.7.2 Coeur et AOA île Promouvoir une culture du développement durable pour les actifs des îles.

Modalités réglementaires (MARCoeurs) concourant à l'atteinte de cet objectif :

MARCoeur 3 Bruit

MARCoeur 4 Inscriptions, signes ou dessins

MARCoeur 5 Feu

MARCoeur 6 Ordures, déchets et autres matériaux

MARCoeur 7 Éclairage artificiel

MARCoeur 24 Circulation et stationnement des personnes, des animaux domestiques autres que les chiens et des véhicules terrestres

MARCoeur 26 Campement et bivouac

MARCoeur 27 Manifestations publiques

MARCoeur 28 Activités sportives et de loisirs

MARCoeur 29 Prises de vue et de son

Parc national de Port Cros

Référence ID de l'article : #5073

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 09:58